



3^e orientation

Assurer le développement organisationnel de l'Ordre et sa bonne gouvernance

Axes d'intervention :

- Compléter l'offre de service en ligne du tableau de l'Ordre.
- Mettre en œuvre une stratégie de déploiement organisationnel dans le cadre de l'obtention d'actes et de champs d'activité.
- Optimiser le système de gestion du tableau de l'Ordre.
- Mettre en œuvre les éléments du projet de loi 98 sur l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel lorsqu'il sera en vigueur.
- Revoir le plan stratégique annuellement.